



COMPTE RENDU CTL DU 20 NOVEMBRE 2014

A l'ordre du jour de ce CTL :

- les horaires d'ouverture au public des services
- la création juridique des pôles contrôle revenus patrimoine (PCRP)
- les ponts naturels
- installation de caméras à la trésorerie de St Etienne banlieue amendes

Concernant la fermeture au public des services le jeudi pour les sites de St Etienne, Roanne, Montbrison, Firminy, St Chamond, Feurs et les trésoreries de St Just St Rambert, Le Chambon Feugerolles, Rive de Gier, la CGT est très claire : il s'agit d'un recul du service public tel que nous le concevons et nous y sommes opposés, d'ailleurs nous avons voté contre cette décision.

Cependant la situation est tellement dégradée principalement dans les SIP que les agents vivent cette fermeture comme un soulagement mais nous avons pointé **la vraie raison de cette dégradation, la réduction des effectifs.**

Encore une fois ce sont les populations les plus fragiles qui sont pointées du doigt et qui subissent les choix des pouvoirs politiques quels qu'ils soient.

Sur cette question la Direction est restée muette.

Par ailleurs il est question de fermer l'accès au public de la DDFIP rue Mi-Carême, cependant la caisse fonctionnera encore pour les RNF, l'accès se fera sur rendez-vous.

Les personnes qui venaient pour les chèques sur le trésor ou les aides du Conseil Général devront se rendre dorénavant à la Paierie Départementale à Gruner dont c'est la vocation.

Le surcrois de charges est jugé peu important

Deuxième point la création officielle des PCRP (pôle contrôle revenus patrimoine), là nous avons constaté un revirement complet de logique par le nouveau DDFIP, alors que son prédécesseur admettait la nécessité de maintenir une présence du pôle nord sur les sites de Montbrison et Roanne, là c'est le contraire.

Il faut mettre fin à cette situation ! Alors que l'on nous vante l'ère numérique ou l'on peut tout faire à distance, là un chef de service sur 2 sites ça ne va plus.

En attendant ce sont encore les agents qui paient les pots cassés car ils n'ont qu'un seul choix, suivre la mission ou changer de travail. Même si le Directeur propose d'admettre à certains de rester physiquement sur Roanne jusqu'à leur départ à la retraite ou en mutation.

D'ailleurs cette disposition est très dangereuse car l'engagement même écrit d'un Directeur n'a pas de valeur juridique.

Si les agents acceptent dans le cadre de la réorganisation de demander leur mutation pour suivre la mission, ils seront affectés sur la résidence de Montbrison et donc pas à l'abri d'un changement de politique de la Direction qui pourra alors les obliger à rejoindre la résidence .

Donc grande méfiance, si les agents veulent garder leur résidence d'affectation ils bénéficieront du droit à maintient à la résidence et seront donc en surnombre sur le site de Roanne.

Mais nous n'avons pas fini de vivre ce resserrement des structures car après le PCRP, ce sont les PCE et brigades de vérifications qui vont être rapidement concernées avec une localisation cette fois ci sur Roanne.

Autre problème, les agents B détachés depuis 2010 sur ces structures, alors que le contrôle des DFE était réalisé avant par les PCE donc par des agents de la sphère fiscalité pro, maintenant ce seront des agents affectés fiscalité personnelle ou FI qui vont être intégrés à la structure. Ainsi les collègues B fiscalité pro se retrouvent sur le « carreau », ils doivent soit demander leur mutation nationale sur la spécialité sans garantie d'avoir satisfaction, soit ils rejoignent leur service d'origine. L'investissement dans le métier, c'est tant pis pour eux, on voit bien le peu de respect de l'administration pour ses agents.

Pour les agents qui ne changeront pas de RAN, une CAPL se tiendra en janvier 2015, pour les autres ils devront faire une demande de mutation nationale pour changer de RAN et seront détachés jusqu'au mouvement du 1/09 avec une priorité.

Nous avons donc voté contre cette création.

Conséquence de ces 2 votes contre, l'administration doit re-convoquer un CTL avec un nouveau projet, ce sera le 2 décembre.

PONTS NATURELS

En 2015, l'administration a de la chance il n'y en a que 3 dont celui du 2/01 qui a déjà été voté, s'ajoutent le vendredi 15 mai et le lundi 13 juillet 2015. Vote pour des OS

Pose de caméras à la Trésorerie St Etienne Banlieue amendes

Lors de notre visite du site, les agents nous ont dit qu'ils avaient eu une présentation du dispositif, les caméras filment l'intérieur du poste mais les films enregistrés pendant 30 jours ne seront visionnés que par la police en cas d'intrusion, donc pas d'écran dans le bureau du chef de poste.

Compte tenu des garanties apportées et de l'avis favorable des agents nous avons donné un avis favorable.

En questions diverses nous avons de nouveau évoqué les frais de déplacement, le Directeur nous a confirmé que le choix pour le train ou le véhicule personnel pour les équipes de renfort et les EDRA sera examiné au cas par cas.

C'était le sens de notre intervention auprès de la Direction.

En revanche concernant les frais de repas, le Directeur a fait entrer dans la discussion une logique curieuse évoquant le fait que de demander 15€ pour le repas de midi alors qu'il y a une cantine sur place était immoral. Les OS ne demandent que l'application d'une note nationale et ce n'est pas à l'autorité locale de juger si les dispositions sont morales ou pas, cette note prévoit un choix pour les agents en mission de manger ou pas à la cantine, nous demandons donc qu'elle s'applique dans la Loire comme dans toute la France.

Il nous a défié de demander un arbitrage à la DG sur cette question en disant que nous serions surpris de la réponse.

L'intersyndicale va s'emparer de la question et à suivre !

Concernant l'installation du PRS, il a promis une réflexion sur la question bien qu'il considère que l'éloignement des équipes est relatifs. Nous avons insisté pour dire qu'il y avait d'autres solutions.